

Image not found or type unknown



## Vandalisme sur voiture devant témoins

Par **skillfire**, le **11/08/2010** à **16:00**

Bonjour,rrnJe suis entré chez un gars et je lui ai cassé son phare de voiture devant témoins je n'ai touché à rien d'autre. ( Il y a des raisons mais je n'ai aucune preuve).rnAprès qu'il m'ait menacé d'aller porter plainte je lui ai remboursé et réparé cependant si il porte plainte quand même qu'est-ce que je risque ( sachant que j'ai la preuve du remboursement?rrnMerci de votre réponse